




Quelques images pour débiter la lecture du projet d'établissement :

Personnes accompagnées et personnel de la Haie Vive	
	Les personnes accompagnées
	L'accompagnant socio-éducatif et le coordinateur de parcours
	L'équipe de la Direction

Quelques images utilisées	
	Les établissements et services de la Haie Vive
	Logement personnel Maison de la famille
	La vie en société La commune
	La famille
	Parler avec d'autres personnes
	Rendez-vous médicaux

Bienvenue à la Haie Vive !

Madame, Monsieur,

Nous vous présentons le projet d'établissement de la Haie Vive.
Ce projet a été écrit de 2024 à 2025.

Les professionnels et les personnes accompagnées ont participé à l'écriture.

Les professionnels ont questionné les personnes accompagnées sur plusieurs thèmes :

- la vie sociale et citoyenne
- leur quotidien
- leur logement



2 intervenantes ont aidé à écrire ce projet :

- Véronique Leroux des « Savoirs reliés » a aidé à penser le projet
- Cécile Liège du « Calame Sonore » a créé des podcasts radio « Radio Cogito »

Dans Radio Cogito, vous pouvez suivre l'élaboration des projets d'établissements et écouter les personnes accompagnées et les professionnels.



Flasher
le QR CODE



Les personnes accompagnées formées au FALC ont travaillé le projet d'établissement, pour que ce projet soit accessible.

FALC = Facile à Lire et à Comprendre

Nous espérons que ce projet vous aidera à mieux comprendre :

- votre accompagnement
- et les possibilités dans votre parcours à la Haie Vive.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !
La directrice

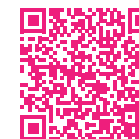


Sommaire

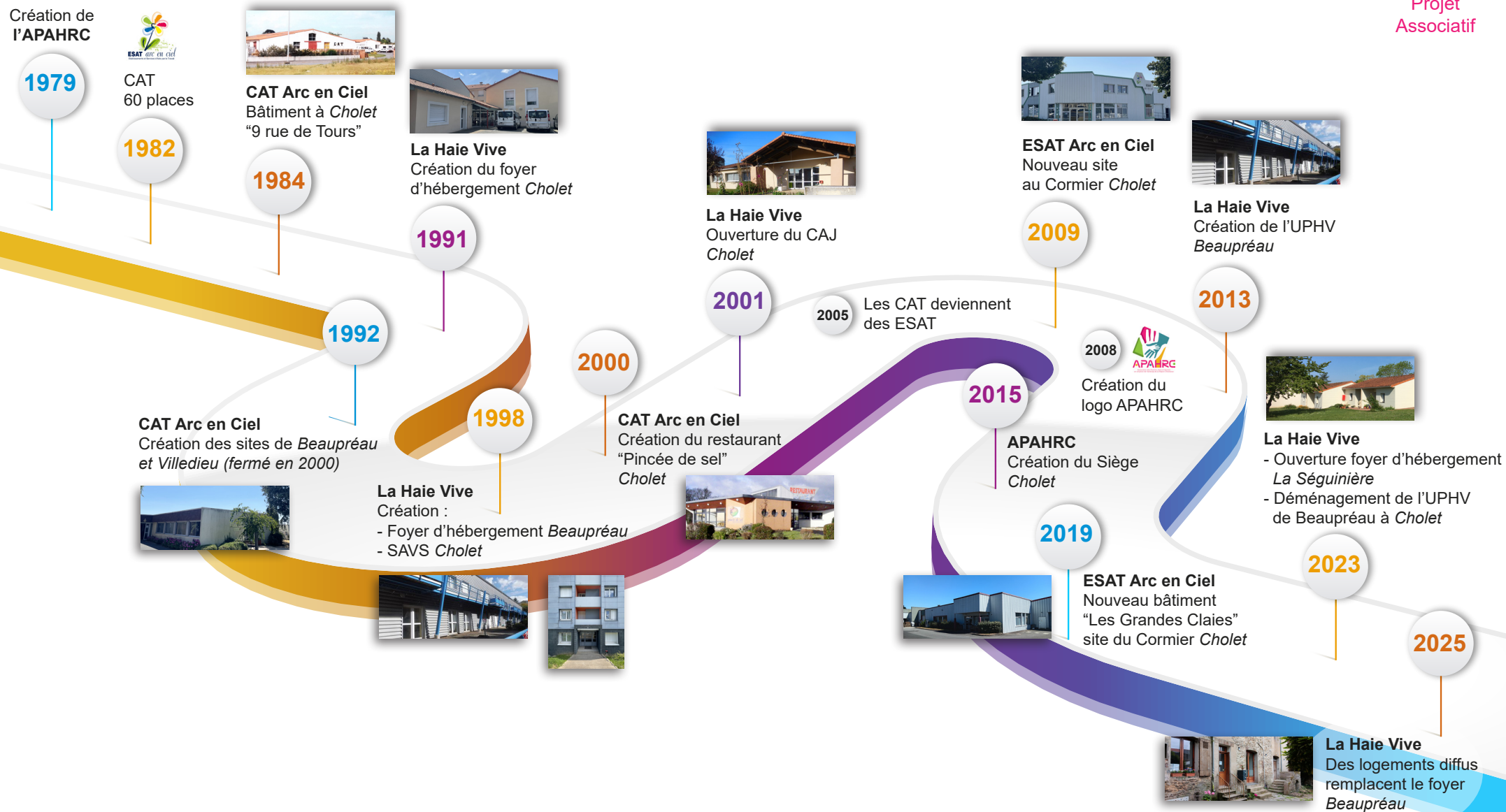
- **L'APAHRC et ses établissements** page 5
- **Qu'est-ce que la Haie Vive ?** page 9
- **Aider les autres** page 27
- **La santé** page 28
- **La culture** page 29
- **Le mot de la fin** page 30



■ L'APAHRC et ses établissements



Projet
Associatif



■ L'APAHRC et ses établissements



- **ETP** = Équivalent Temps Plein
- **SAVS** = Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- **CAJ** = Centre d'Accueil et d'Activités de Jour
- **UPHV** = Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes

Chiffres de 2025

■ Qu'est que l'ESAT et la SAESAT Arc En Ciel ?

ESAT = Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail

SAESAT = Section Annexe d'ESAT

L'ESAT accompagne des personnes en situation de handicap pour exercer une activité professionnelle.

Vous avez reçu une notification de décision de la MDA.

MDA = Maison Départementale de l'Autonomie

Vous pouvez bénéficier de conditions de travail aménagées et d'adaptation du poste : temps partiels, SAESAT...

Nous vous accompagnons dans votre travail.

Nous vous aidons à :

- avoir de nouvelles compétences au travail
- utiliser vos connaissances
- avoir plus d'autonomie
- trouver votre place dans la vie sociale



Les lois



Nom, téléphone et mail de la personne de la MDA qui s'occupe du dossier

Numéro de votre dossier MDA

MDA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE | **anjou**

Direction générale adjointe
Développement social et solidarité
Maison départementale de l'autonomie

Angers, le 1er septembre 2020

Votre contact : Isabelle PY
Tél. 02-41-81-60-94
i.py@mda.maine-et-loire.fr

ESAT ARC-EN-CIEL
9 RUE DE TOURS
BP 10244
49302 CHOLET

* Votre numéro de dossier: 210934 (à renseigner)
* Date de naissance : 30/04/1987

Les étapes de votre demande :

Réception de votre demande → Evaluation de votre demande → Décision

Courrier à conserver
Sans limitation de durée

Notification de décision suite à la demande du 09/07/2020 pour Mme Marie Dupond

Madame, Monsieur,

Ce courrier de notification vient en réponse à votre demande déposée le 09/07/2020.

La CDAPH vous attribue: une orientation vers un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) qui est valable du 25/08/2020 au 30/04/2022.

Vous pouvez exercer une activité professionnelle, en fonction de vos capacités et de vos besoins pour le travail, cette activité sera accompagnée par l'ESAT.

Vous pourrez bénéficier d'un accompagnement professionnel par l'ESAT (articles R243-1 et R243-3 du code de l'action sociale et des familles).

Voici la(es) structure(s) que la CDAPH a désignée(s):

ESAT ARC-EN-CIEL
9 RUE DE TOURS
BP 10244
CHOLET CEDEX
49302

et avec ces structures pour mettre en œuvre votre projet professionnel.

Orientation en ESAT

Durée de l'orientation

■ Qu'est-ce que l'ESAT Arc en Ciel et la SAESAT ?

L'ESAT vous permet de :

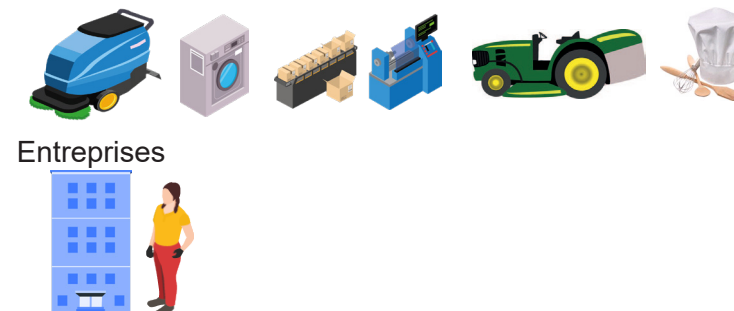
- créer du lien avec vos collègues
- donner votre avis et trouver des solutions
- participer à la vie de l'établissement
- travailler sur des projets hors de l'ESAT : mise à disposition, Rallye citoyen...



À l'ESAT vous travaillez dans un atelier de production.

Vous pouvez aussi travailler en entreprises :

- avec un moniteur d'atelier et un groupe de travailleurs
- sans moniteur d'atelier. Vous travaillez seul dans l'entreprise ou avec plusieurs travailleurs.



La SAESAT = la Section Annexe d'ESAT

La SAESAT vous accueille en temps partagé avec les ateliers de l'ESAT.

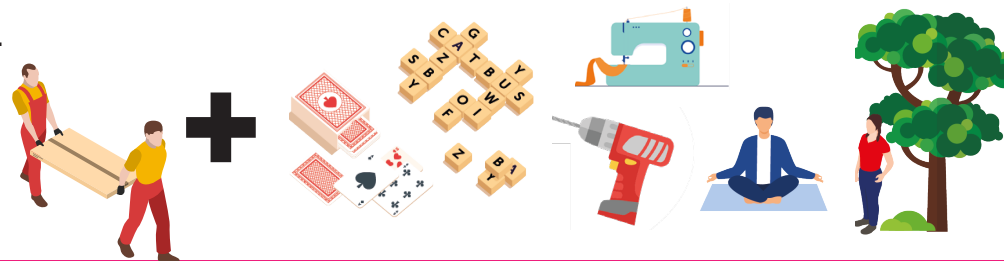
- Vous vous préparez petit à petit au travail à l'ESAT.
ou
- Vous diminuez petit à petit le travail à l'ESAT.

La SAESAT vous accompagne si vous avez des difficultés dans le travail, de manière temporaire ou permanente.

Les activités de la SAESAT permettent de valoriser la personne.

Elles permettent aussi de développer ou maintenir :

- les compétences de la personne,
- l'inclusion de la personne dans la vie sociale et au travail.



■ Qu'est-ce que la Haie Vive ?

Les missions des établissements sont toutes encadrées par la Loi et financées par le Conseil Départemental du Maine et Loire.

Vous avez reçu une notification de décision de la MDA.

Plusieurs orientations sont possibles :

- Foyer d'hébergement
- UPHV
- SAVS
- CAJ

La Haie Vive regroupe plusieurs établissements et services qui accompagnent des adultes avec un handicap intellectuel.

Lorsque vous arrivez à la Haie Vive, nous mettons tout en oeuvre pour vous accompagner à vivre de la manière la plus autonome possible.

Nous vous accompagnons en respectant vos choix.

Nous vous proposons un accueil bienveillant.

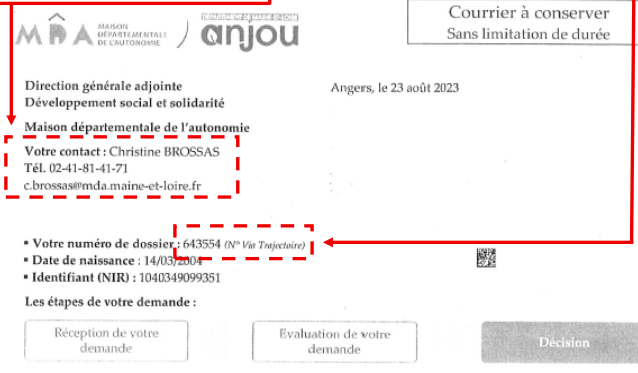


Les lois



Nom, téléphone et mail de la personne de la MDA qui s'occupe du dossier

Numéro de votre dossier MDA



• Votre numéro de dossier : 643554 (N° Via Trajectoire)
• Date de naissance : 14/03/2004
• Identifiant (NIR) : 1040349099351



Notification de décision suite à la demande du 17/03/2023 pour M. .

Madame, Monsieur,

Ce courrier de notification vient en réponse à votre demande déposée le 17/03/2023.

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) a examiné votre demande et a rendu sa décision le 22/08/2023.

La CDAPH vous attribue une orientation vers un établissement d'accueil non médicalisé qui est valable du 22/08/2023 au 31/08/2026.

Cette décision concerne les foyers d'hébergement (FH).

Cette décision concerne une orientation en accueil permanent ou temporaire.

En complément d'information : L' accueil temporaire s'applique sur un temps annuel (décret N°2004-231 du 23-03-2004) de 180 jours - dérogation liée au règlement départemental d'aide sociale de Maine-et-Loire.

Après l'évaluation de votre situation et en tenant compte de vos attentes, la CDAPH vous propose l'accueil dans un foyer d'hébergement vous permettra de disposer d'un accompagnement adaptés à vos besoins dans la vie quotidienne (article L344-1-1 du code de l'action sociale et des familles).

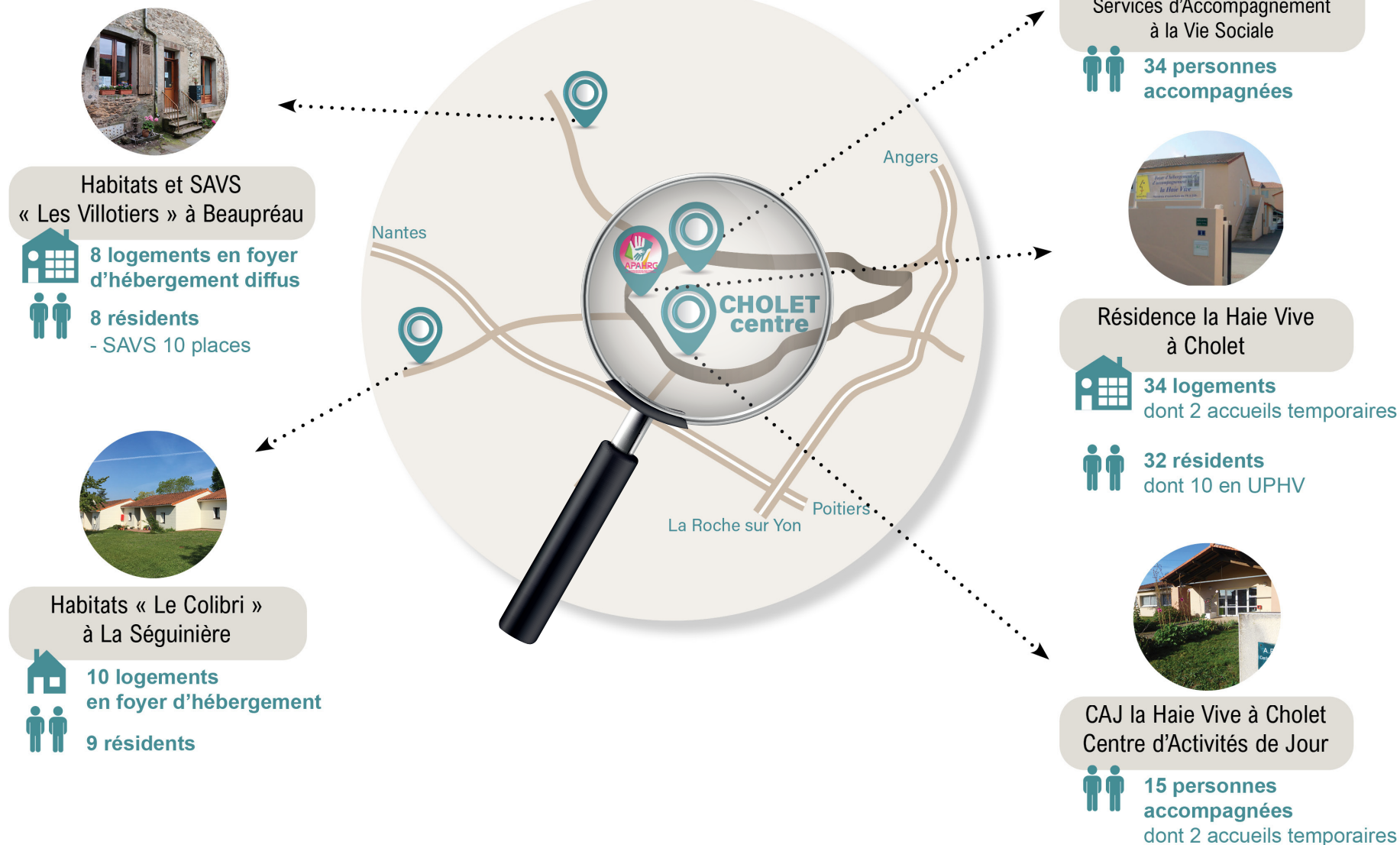
La CDAPH a préconisée(s) :

CHIRONDELLES

Orientation pour un hébergement

Durée de l'orientation

■ Qu'est-ce que la Haie Vive ?



En savoir plus



■ Les personnes accueillies à la Haie Vive



En savoir plus



Les personnes accueillies ont plus de 20 ans.
Beaucoup de personnes accompagnées ont une déficience intellectuelle liée à leur handicap.



Les personnes accueillies ont besoin d'accompagnement dans leur quotidien.
Les professionnels accompagnent les personnes concernées en fonction de leurs besoins pour favoriser leur autonomie.



Les personnes accueillies ont des difficultés pour travailler en milieu ordinaire.
Les professionnels accompagnent aussi les personnes qui vieillissent, à la perte d'autonomie et à la vie après le travail.



La Haie Vive adapte le parcours à la personne accompagnée.
Chaque adulte est valorisé dans ses choix et ses actes.

■ Les équipes de la Haie Vive

Chaque professionnel participe à votre accompagnement.

Les professionnels permettent aux personnes accueillies :

- d'avoir des repères au quotidien
- d'exprimer leurs besoins
- de soutenir leurs activités dans et en dehors de leur service d'accompagnement

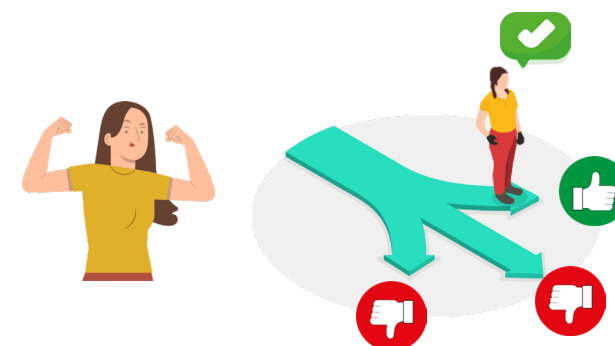
Les professionnels sont présents pour votre bien-être et le respect des résidents.



L'autodétermination

Le groupe de travail du Projet d'Établissement a travaillé sur une définition :

« L'autodétermination c'est un processus d'apprentissage de connaissance de soi et de son environnement pour être le meilleur acteur possible de sa vie. »



Les postures professionnelles

C'est la façon dont se comportent les professionnels avec vous :

- savoir vous écouter
- vous comprendre et se mettre à votre place
- vous aider au quotidien
- soutenir vos choix, vos envies, vos droits et votre place d'adulte
- savoir trouver les bons mots et les bons gestes





Les hébergements La Haie Vive

Les missions des foyers d'hébergement

Vous pouvez vivre dans les hébergements de la Haie Vive, si vous êtes en situation de handicap.

Vous pouvez vivre en hébergements si vous travaillez, en atelier protégé, ou en milieu ordinaire, ou dans un ESAT.

ESAT = établissement et service d'aide par le travail

Selon votre projet et vos capacités, vous pouvez habiter en résidence à Cholet ou dans les habitats à La Séguinière ou à Beaupréau.

Vous pouvez aussi faire de l'hébergement temporaire.

Hébergement temporaire = c'est faire l'essai de dormir quelques nuits à la Haie Vive.



Le professionnel écrit avec vous votre parcours personnalisé.

Un accompagnement est mis en place dans votre vie de tous les jours, suivant vos besoins et vos attentes :

- pour faire vos courses
- pour faire des démarches administratives
- pour vous aider à choisir des activités et loisirs

Les professionnels vous accompagnent à être autonome et vivre mieux dans la société.





Les hébergements La Haie Vive

Les missions de l'UPHV

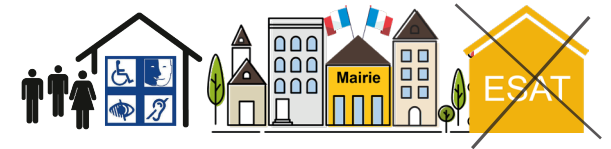
UPHV = Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes

L'UPHV accompagne des personnes en situation de handicap.

L'UPHV est adapté aussi pour les travailleurs retraités.

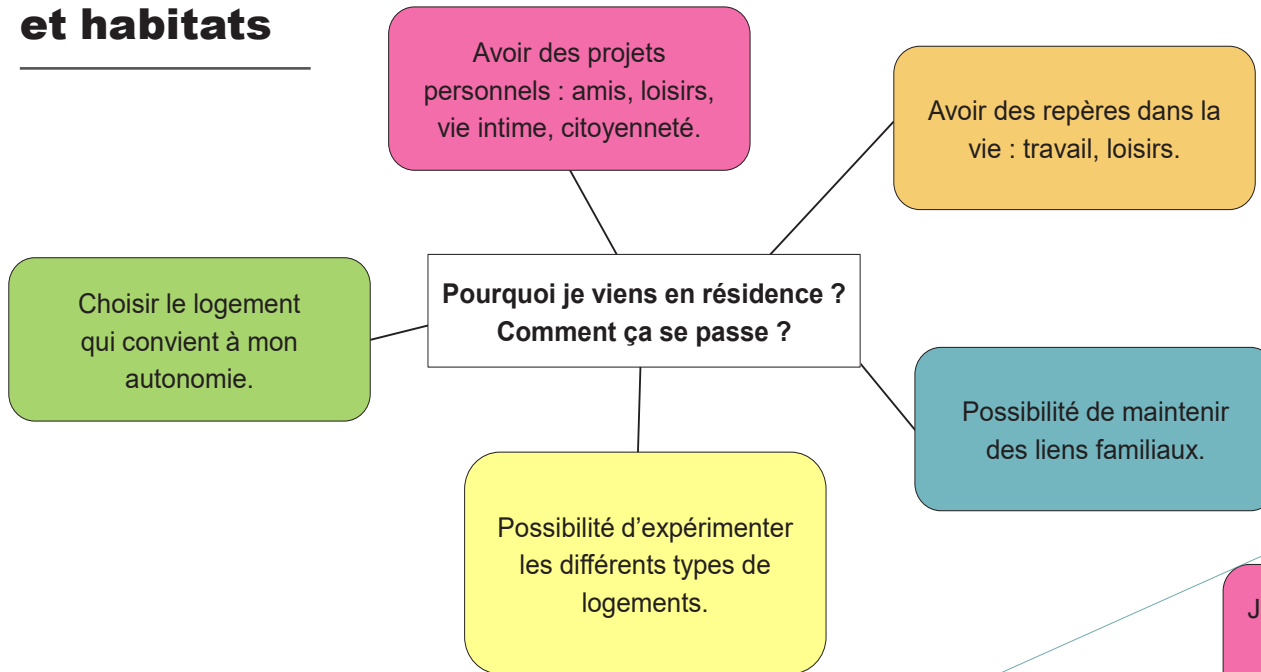
L'accompagnement est adapté aux résidents, qui ont besoin de plus de repos.

L'accompagnement permet aussi d'occuper le temps libre en journée.

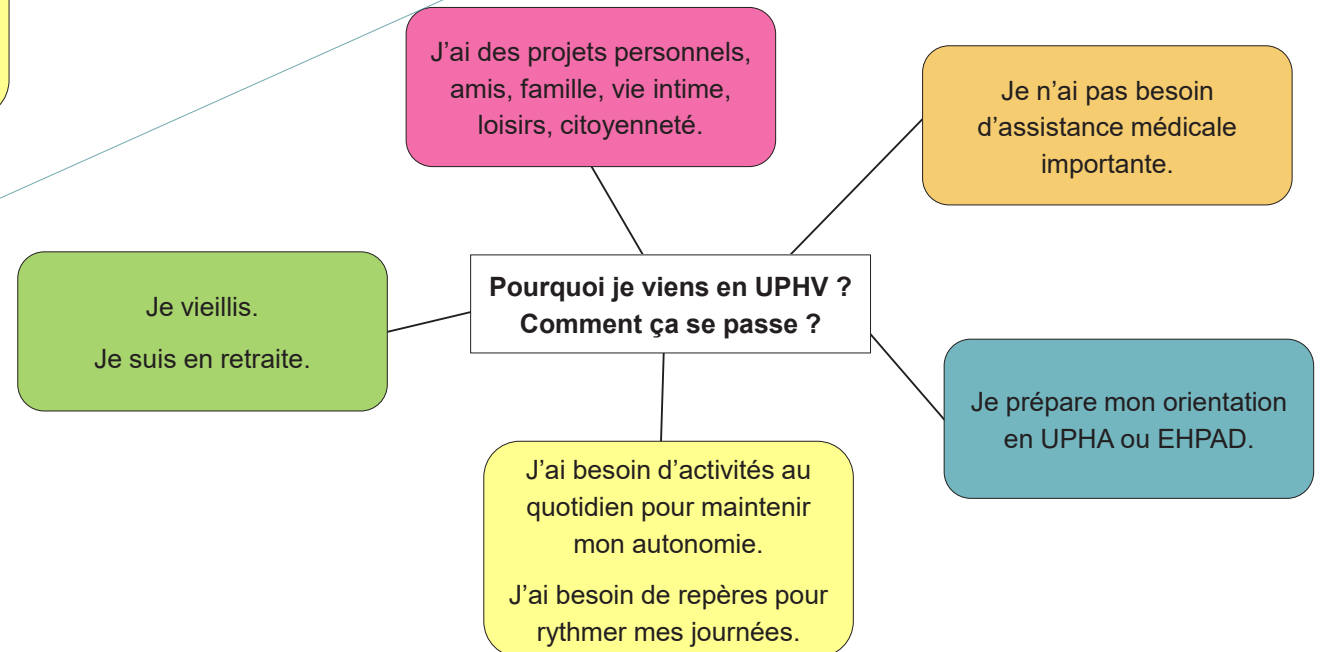


■ Paroles de personnes accueillies

En résidence et habitats



En UPHV



■ | Les professionnels des hébergements



L'accompagnant(e) socio-éducatif(ve)

- vous accompagne dans votre projet personnalisé
- vous accompagne dans différentes activités.
- adapte les activités et les outils suivant vos capacités
- crée le planning des activités avec vous
- vous aide à être encore plus autonome dans des activités de tous les jours : rendez-vous, logement...
- vous permet de rencontrer d'autres personnes.
- vous accompagne à exprimer votre avis, vos souhaits

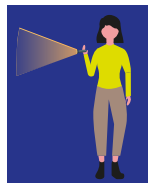
Le(la) coordinateur(trice) de parcours

- organise votre admission
- accompagne votre projet personnalisé avec l'accompagnant socio-éducatif
- est en contact avec des partenaires extérieurs pour vos différents projets.



Le(la) maître(tresse) de maison

vous accompagne dans l'entretien de votre logement, l'hygiène, le linge...



Le(la) surveillant(e) de nuit

vous accompagne en soirée, pour prendre une tisane, vous apaiser. Il veille sur votre sécurité la nuit. Il s'occupe de votre linge.



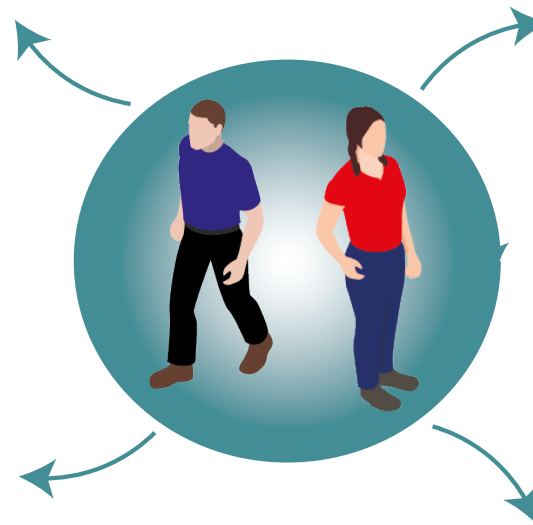
L'agent(e) de maintenance

assure l'entretien et les réparations liés aux locaux des établissements.



L'assistant(e) d'établissement et de l'accompagnement social

- assure la gestion administrative et l'accueil de la Haie Vive.
- gère les admissions et le dossier de la personne.
- assure le suivi administratif du parcours de la personne.

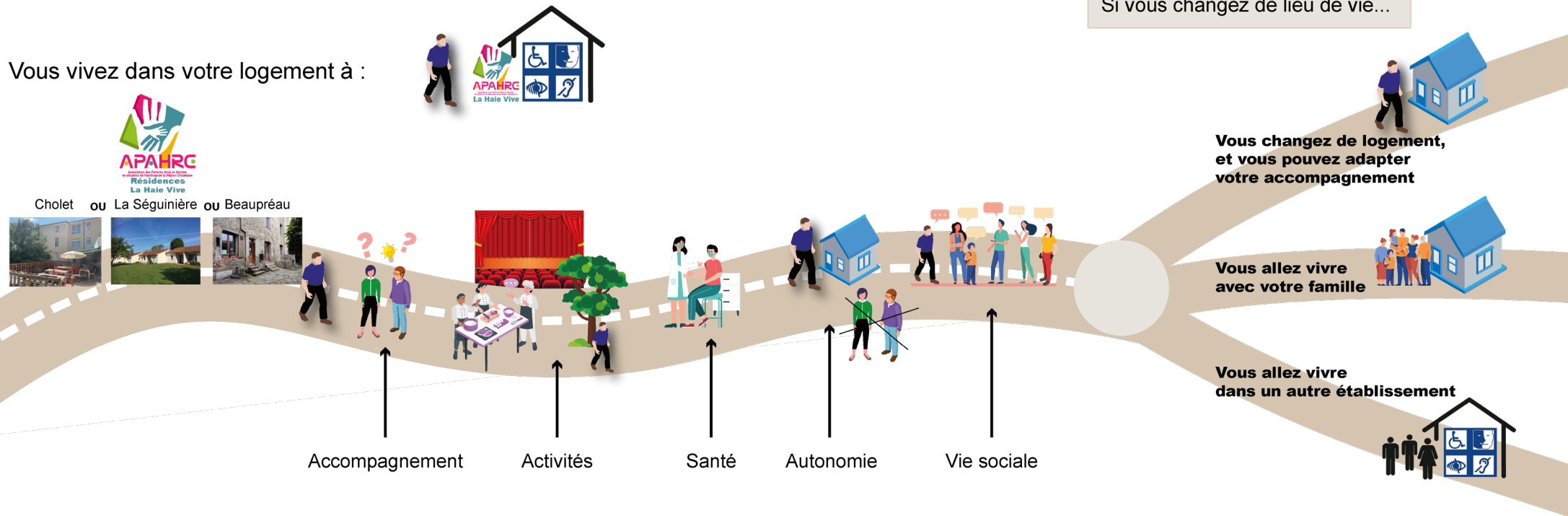


L'équipe de direction

1 directeur(trice) et 1 adjoint(e) de direction encadrent, animent et soutiennent les professionnels

■ | L'accompagnement aux hébergements

Vous êtes admis aux hébergements ou à l'UPHV la Haie Vive.



Vous pouvez faire différentes activités :

- cuisine
- sport, vélo adapté
- jeux de sociétés
- sorties : magasins, restaurant
- Karoké
- médiation animale
- jardin et potager
- ...

Vous pouvez être accompagné par les professionnels pour :

- vous impliquer dans la vie sociale : CVS, réunions de résidents
- votre projet personnalisé
- organiser vos différents rendez-vous
- discuter sur vos choix de vie : déménagement, retraite, réorientation, devenir parent...
- travailler le lien social : inscription dans des activités, bénévolat, associations, séjours adaptés
- faire des minis séjours de découverte à la mer
- des projets sportifs et de création (théâtre, chant...)



Le CAJ

Les missions du CAJ

CAJ = Centre d'Accueil et d'Activités de Jour

Le CAJ accompagne pour faire des activités et des animations, adaptées à chaque personne.

Ces activités permettent :

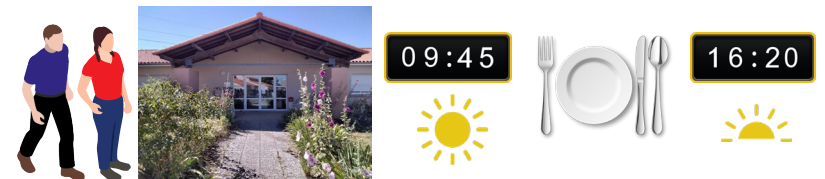
- de garder votre autonomie
- d'apprendre de nouvelles choses
- de conserver vos capacités et vos connaissances



Vous pouvez venir au CAJ :

- tous les jours, du lundi au vendredi
- ou quelques jours dans la semaine

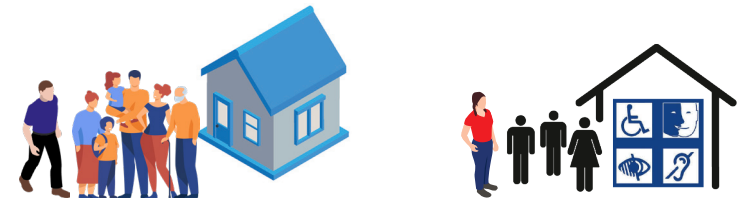
Les personnes accueillies viennent en bus, taxi, à pied, avec la famille...



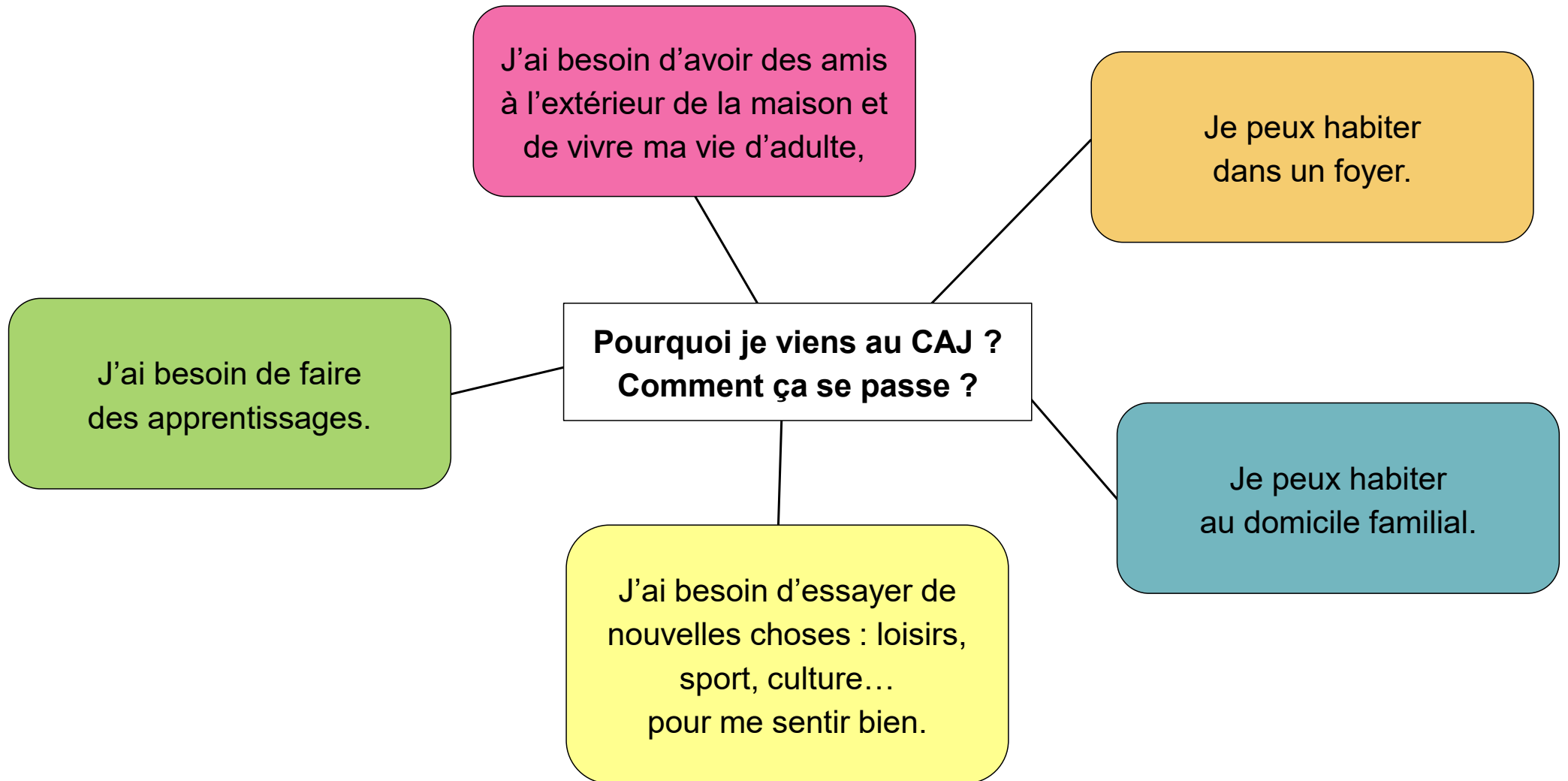
Le CAJ est un lieu pour les personnes en situation de handicap.

Vous vivez :

- en famille
- en famille d'accueil
- en foyer de vie.



■ Paroles de personnes accueillies au CAJ



■ | Les professionnels du CAJ



L'accompagnant(e) socio-éducatif(ve)

- vous accompagne dans votre projet personnalisé
- vous accompagne dans différentes activités
- anime les activités et les outils suivant vos capacités
- crée le planning des activités avec vous pour toute l'année
- vous aide à être encore plus autonome dans des activités de tous les jours : cuisine, transports...
- vous permet de rencontrer d'autres personnes.
- vous accompagne à exprimer votre avis, vos souhaits

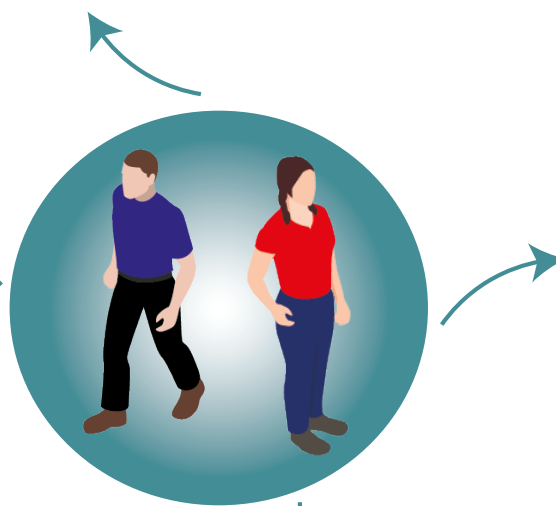
Le(la) coordinateur(trice) de parcours

- organise votre admission
- accompagne votre projet personnalisé avec l'accompagnant socio-éducatif
- est en contact avec des partenaires extérieurs pour vos différents projets.



L'équipe de direction

1 directeur(trice) et 1 adjoint(e) de direction encadrent, animent et soutiennent les professionnels



L'assistant(e) d'établissement et de l'accompagnement social

- assure la gestion administrative et l'accueil de la Haie Vive.
- gère les admissions et le dossier de la personne.
- assure le suivi administratif du parcours de la personne.



L'agent(e) de maintenance

assure l'entretien et les réparations liés aux locaux des établissements.

■ | L'accompagnement au CAJ

Vous êtes admis au CAJ la Haie Vive.

Vous vivez avec votre famille.



OU

Vous vivez en foyer de vie.



Accompagnement

Apprentissages

Activités

Réunions

Vie sociale

Après le CAJ...



**Vous allez vivre en foyer de vie,
ou vous intégrez : UPHV, UPHA, FAM...**

Orientation SAESAT/ESAT



Vous allez vivre avec votre famille



Vous pouvez faire différentes activités :

- manuelles : atelier bois, couture, création artistique...
- sport adapté
- bien-être
- expression
- citoyenneté
- bénévolat, c'est aider les autres...

Des professionnels extérieurs interviennent aussi,
en lien avec des associations locales.

Vous pouvez être accompagné par les professionnels pour :

- vos projets personnels
- discuter de vos projets avec votre famille, vos tuteurs...
- les projets avec d'autres personnes du CAJ
- vous impliquer dans la vie sociale : CVS, réunions d'accueil, projet d'établissement...
- votre orientation
- votre transport et les repas
- les formations, stages, accueils temporaires



Le SAVS

Les missions du SAVS

SAVS = Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Les personnes accompagnées au SAVS travaillent, ou ne travaillent pas.

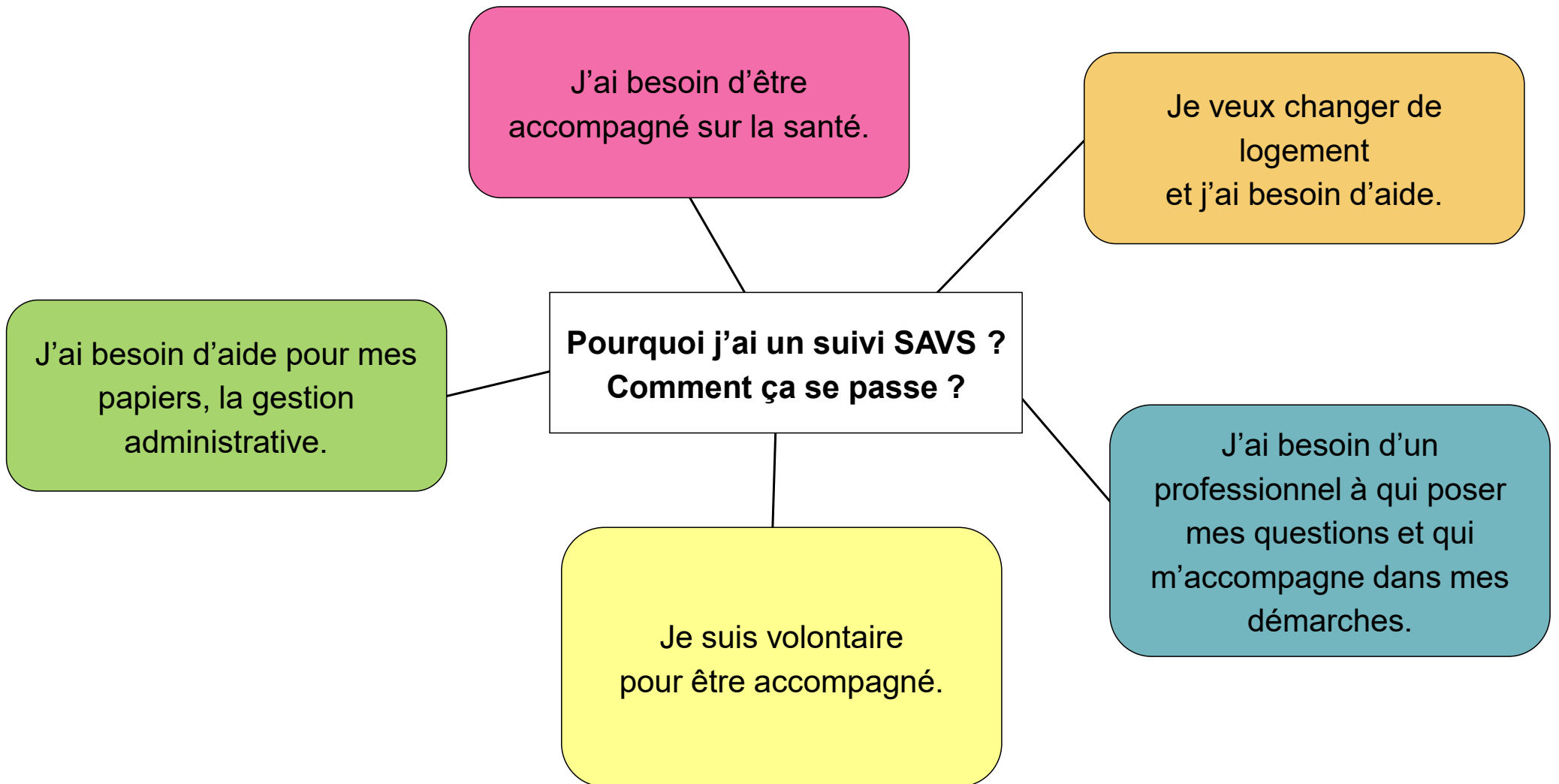
Elles peuvent aussi être en formation ou à la retraite.

Le SAVS vous accompagne à votre domicile :

- pour discuter avec votre famille ou vos amis, si vous êtes en difficulté avec eux
- pour découvrir des activités de loisirs, et rencontrer d'autres personnes
- pour avoir une carte de bus, une carte d'identité, une carte d'électeur...
- pour votre santé si vous avez besoin : aide à la prise de rendez-vous, lieu du rendez-vous, présence si besoin.
- pour déménager
- pour devenir parent
- ...



■ Paroles de personnes accueillies au SAVS



■ | Les professionnels du SAVS



L'accompagnant(e) socio-éducatif(ve)

- vous aide à être encore plus autonome
- vous accompagne dans vos démarches de santé, vos projets de logement.
- adapte les outils suivant vos capacités
- est attentif à votre bien-être
- prend en compte votre avis et vos besoins : travail, projets de vie, parentalité...

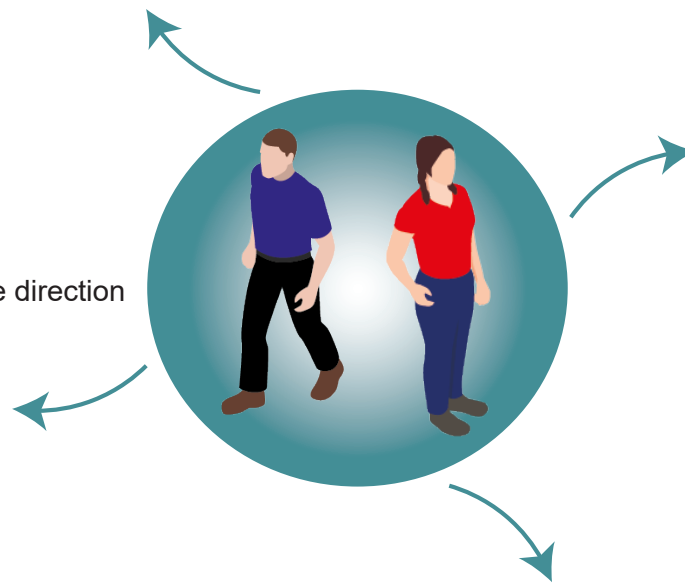
Le(la) coordinateur(trice) de parcours

- organise votre admission
- accompagne votre projet personnalisé avec l'accompagnant socio-éducatif
- est en contact avec des partenaires extérieurs pour vos différents projets.



L'équipe de direction

1 directeur(trice) et 1 adjoint(e) de direction encadrent, animent et soutiennent les professionnels



L'assistant(e) d'établissement et de l'accompagnement social

- assure la gestion administrative et l'accueil de la Haie Vive.
- gère les admissions et le dossier de la personne.
- assure le suivi administratif du parcours de la personne.



L'agent(e) de maintenance

assure l'entretien et les réparations liés aux locaux des établissements.

■ | L'accompagnement par le SAVS

Vous êtes admis au SAVS la Haie Vive.

Vous vivez dans votre propre logement.



Cholet



Beaupréau

Accompagnement

Vie professionnelle

Santé

Logement adapté

Gestion du quotidien,
gestion des papiers

Cafés-rencontres

Vous arrêtez le suivi SAVS...

**Vous restez vivre
dans votre logement**



Nouveau lieu d'accueil

Exemple : foyer logement,
famille d'accueil...



**Vous allez vivre en foyer de vie ou
à l'UPHV ou à l'UPHA**



Le SAVS vient vous voir personnellement à votre domicile, ou vous venez au bureau.

Le SAVS est votre soutien dans vos projets de vie.

Le SAVS vous propose des cafés rencontres 4 fois par an.

C'est quoi un café rencontre ?

Un temps convivial où l'on parle, on mange ensemble...

On échange en groupe sur différents thèmes :
démarchage téléphonique, tri des déchets...

Vous pouvez être accompagné par des professionnels pour :

- rencontrer d'autres professionnels intervenant à votre domicile : aide à domicile, livraison de repas, infirmiers...
- rencontrer les familles ou les mandataires
- vous impliquer dans la vie sociale : café rencontre, possibilité d'aller poser des questions au CVS Haie Vive si besoin...
- vous impliquer dans la vie du SAVS : préparer des portes-ouvertes, participer à des montages vidéos...

■ | L'implication dans la vie sociale et les instances à la Haie Vive



En savoir plus

L'implication dans la vie sociale c'est :

- participer à la vie des établissements et services de la Haie Vive,
- participer à la vie de votre ville,
- être reconnu dans votre ville,
- donner son avis, dire ce que l'on pense,
- proposer des idées, par exemple parler du tri des déchets
- avoir plus d'informations. Par exemple sur le vote.
- réfléchir à des solutions. Par exemple : proposer des travaux d'accessibilité.



Comme tout le monde, vous pouvez :

- aller au cinéma, musée, théâtre...
- faire du sport
- partir en vacances
- choisir vos loisirs

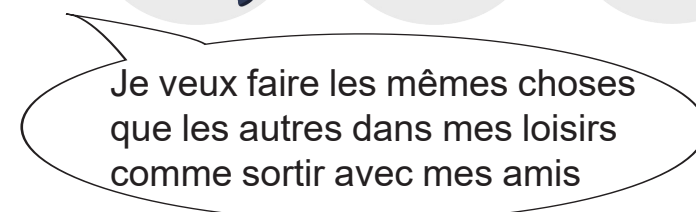


C'est important de :

- respecter ce que vous voulez faire dans votre vie
- d'aller vers une société inclusive, où tout le monde à sa place de citoyen

Être citoyen = c'est participer à la vie de votre ville.

Par exemple : je participe à l'élection du Maire de ma ville.



À la Haie Vive et dans la société, vous êtes invité à participer :

- au Conseil à la Vie Sociale, aux réunions des résidents
- aux visites du Conseil Municipal de votre commune
- aux rencontres avec vos représentants
- au vote
- à des sorties, des visites pour rencontrer d'autres personnes.



■ Aider les autres

La place du bénévolat à la Haie Vive

À la haie Vive, les personnes accompagnées peuvent :

- être aidées
- et aider les autres.

Aider les autres permet de :

- Mieux comprendre et écouter les autres
- Rencontrer de nouvelles personnes
- Faire partie d'un groupe
- Apprendre à mieux communiquer et à donner son avis
- Apprendre des gestes techniques et découvrir un nouveau lieu



En savoir plus

Exemple au CAJ la Haie Vive

Les personnes accueillies au CAJ sont bénévoles dans une écocyclerie.

- Elles trient les objets vendus en magasin.
- Elles mettent les vêtements sur cintres.
- Elles mettent les articles en rayon.
- Elles échangent avec d'autres bénévoles

C'est une activité pratiquée tout au long de l'année.



L'objectif de la Haie Vive est d'écrire une charte du bénévolat pour dire :

- ce qui est important : solidarité, respect, partage...
- dans quelles activités les bénévoles peuvent aider.

La charte sera visible sur le site internet de l'APAHRC : apahrc.fr

apahrc.fr



■ La santé

La santé, c'est être bien dans son corps, dans sa tête et avec les autres personnes.

Le bien-être du corps à la Haie Vive

Les professionnels font attention :

- aux visites chez le médecin, le dentiste, ou d'autres soins de santé si besoin
- aux signes de maladie, de fatigue ou de vieillissement,
- aux addictions : consommation dangereuse d'alcool, cigarettes, drogues, écrans...
- aux difficultés pour se déplacer, laver son logement...

Les professionnels mettent en place des aides adaptées :
aide à domicile, bracelet d'alerte, appareil auditif...



En savoir plus



Le bien-être mental et social

Les professionnels vous aident aussi à :

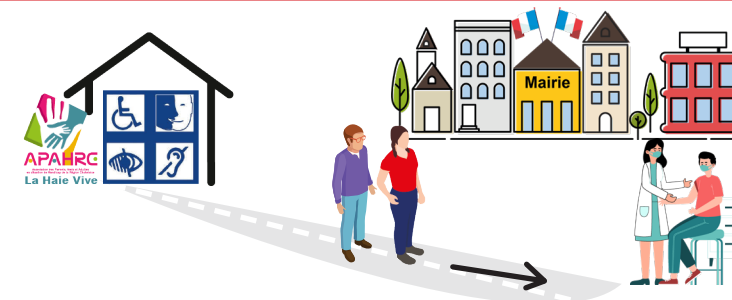
- voir votre famille si vous le souhaitez,
- prendre soin de vous : massages, relaxation...
- faire du sport adapté avec un référent sport dans les établissements ou dans un club
- bien gérer votre prise de médicaments pour plus de sécurité.



Important à savoir :

Il n'y a pas de soins médicaux dans les établissements de la Haie Vive.
Vous pouvez être accompagné pour voir les médecins de la ville.

Si vous avez besoin de soins médicaux importants,
vous pourrez être orienté vers un établissement médicalisé pour être soigné.



■ La culture



En savoir plus

La culture = c'est apprendre des choses en allant au musée, au cinéma, au théâtre, Internet...

La Haie Vive vous accompagne à participer à l'art et à la culture pour :

- vivre des expériences
- rencontrer des personnes
- exprimer vos émotions
- apprendre et vous sentir valorisé

Se sentir valorisé = se sentir bien, avoir confiance en soi



La culture à la Haie Vive, c'est vous permettre d'apprendre des choses dans l'art, le langage...

Une commission culture sera créée pour écrire le projet culturel de la Haie Vive.

Les activités et les sorties culturelles sont proposées par les personnes accompagnées ou les professionnels.

Les professionnels peuvent vous accompagner pour :

- organiser vos sorties et activités culturelles : concerts, cinéma, fêtes de village...
- participer à des activités de chants, de théâtre, de danse...
- rencontrer des artistes.

À la Haie Vive, nous organisons aussi avec vous des activités et fêtes culturelles.
Par exemple : Festival Regards Arts & Handicap, théâtre Soli'Mauges 2025

Commission Culture
de la Haie Vive



L'accessibilité pour tous



■ Le mot de la fin

Dans ce projet d'établissement nous vous avons expliqué votre accompagnement pendant votre accueil à la Haie Vive.



Nous aidons de plus en plus les personnes à être autonomes dans leur logement.

Beaucoup de personnes accompagnées veulent vivre seules, et avoir un accompagnement adapté à leurs besoins :

- courses,
- ménage,
- papiers,
- déménagement...

Nous travaillons avec :

- les mairies
- les organismes HLM
- les partenaires sociaux

pour vous aider à trouver un logement adapté à votre situation.

Les professionnels de la Haie Vive sont à votre écoute.

Maryline NEVEU, Directrice la Haie Vive



Flashez les QR CODES pour plus d'infos :



Fiches actions réalisées par le groupe Projet d'établissement



Quelques contacts utiles

Notes :

Consultant : Véronique Leroux

www.lessavoirsrelies.com

Photographies, vecteurs : ESAT Arc en Ciel, FREEPIK

Groupe PE : Coraline BERTHELOT, Albin BENETEAU, Solene BRIN, Lucie DIGUET, Stéphanie HUMEAU, Sonia KHALDI, Caroline MOY, Thecle NIEUX, Céline TREMBLAIS, Reeve, Murielle, Rachid, Estelle, Nolwen

Groupe PE FALC : Alicya FAYS, Patricia FEUILLATRE, Geoffroy GRANDIDIER, Bryan LELONG, Aline PINEAU, Lucie DIGUET, Marina FRIDES, Karine NAUD, Thècle NIEUX, William

Réalisation graphique et FALC : Jessie BREC

Impression : YESPUB

Nbre exemplaires : 250

Date : 04/2026



Nos sites à Cholet, la Séguinière, Beaupréau



Résidences et UPHV à Cholet

1 square St Briac
49300 Cholet

☎ 02 41 49 46 46



CAJ à Cholet

8 rue de Cunault
49300 Cholet

☎ 02 41 71 93 86



SAVS à Cholet

30 rue St Servan
Appt 401
49300 Cholet

☎ 02 41 29 04 32



contact@haievive.fr



Habitats Le Colibri à La Séguinière

9 rue du Sacré Coeur
49280 La Séguinière

☎ 02 59 43 07 20



Habitats Les Villotiers à Beaupréau

3 rue Notre Dame, Appart 1
49600 Beaupréau en Mauges

☎ 02 41 63 17 52



CAJ Haie Vive
APAHRG

apahrc.fr

